

L'évolution du préverbe *ex-/é-* dans les verbes parasyntétiques: du latin au français

HAMIDA TRABELSI
I.S.E.A.H, Kef, Tunisie

Résumé: Le choix de *ex-* dans un état de composition (les préverbes) introduisant des verbes (appelés verbes parasyntétiques) comme objet d'étude s'explique par le fait de retrouver *ex-* en français moderne, dans la majorité des cas dans des emplois lexicalisés où *ex-* introduit des nuances de sens différentes, voire contraires. Trouver à ce phénomène des antécédents latins constitue notre premier objectif.

En adoptant une perspective diachronique pour décrire l'évolution de *ex-*, nous essaierons d'expliquer ce phénomène de changement de sens en français moderne et comprendre cette dissymétrie lexicale et sémantique introduite par le préverbe dans le cas où les deux sens de *e-/ex-* proviennent de celui de la préposition latine *ex*.

En outre, en se basant sur l'étude des préverbes *ex-* ou *e-* on pourrait dire que l'emploi prépositionnel de *ex* vient avant l'emploi préfixal et que sa valeur spatiale est antérieure aux autres valeurs sans pour autant prétendre que cette règle soit absolue. Des exemples de *ex-*, qui étaient à l'origine d'anciens adverbes et seraient devenus des préverbes en perdant progressivement leur autonomie en se liant à un verbe sans passer par une étape de transition (prépositionnelle), en montrent une première limite.

Mots clés: préverbe, préposition, diachronie, parasyntétique, dissymétrie sémantique

Abstract: The choice of *ex-* in a state of composition (preverbs) introducing verbs (called parasyntetic verbs) as an object of study is explained by the fact of finding *ex-* in modern French, in most cases in lexicalized uses, where *ex-* introduces nuances of different or even opposite meanings. Finding a Latin antecedent to this phenomenon is our first aim.

By adopting a diachronic perspective to describe the evolution of *ex-*, we will try to explain this change of meaning phenomenon in modern French and understand this lexical and semantic dissymmetry introduced by the preverb in the case where both meanings of *e-/ex-* originally proceed from the Latin preposition *ex*.

Furthermore, based on the study of the preverbs *ex-* or *e-*, one could say that the prepositional use of *ex* comes before the prefixal use, and that its spatial value is older than the other values, without claiming that this rule is absolute. Examples of *ex-*, which were at the origin of ancient adverbs and that would have

Language Design 22 (2020): 61-79)

become preverbs by gradually losing their autonomy by binding to a verb without going through a (prepositional) transition stage, show a first limit.

Keywords: preverb, preposition, diachrony, parasynthetic, semantics, dissymmetry

Introduction

Dans les dictionnaires latins, comme bien l'indique particulièrement le Gaffiot,¹ *ex* est souvent répertorié d'abord en tant que préposition. Dans ce cas, elle est suivie par un ablatif comme dans:

- (1) *exire ex urbe* (sortir de la ville)
- (2) *ex loco deducere* (emmener d'un lieu)
- (3) *ex eo tempore* (à partir de ce moment) (Cic. Quinct. 22)

Ce terme est également employé comme préfixe (attesté en composition), comme dans *emitto* "envoyer dehors, faire aller dehors ou laisser aller dehors", *effundo* "répandre au dehors, verser, épancher", *extraho* "tirer de, retirer de"... Ces deux emplois se retrouvaient déjà dès le latin archaïque.

- (4) *Ecce, Apollo mi ex oraclo imperat, ut ego illi oculos exuram lampadibus ardentibus*
(Apollon m'ordonne, par ses oracles, de brûler les yeux à cette chienne avec des flambeaux ardents) (Pl. Men. 5, 2)
- (5) *ab se eccum exit* (La voici qui sort) (Pl. Men. 1,2)

Si ces données semblent *a priori* indifférentes aux régularités repérables dans le processus de changement linguistique (primarité de l'emploi prépositionnel par rapport à l'emploi préfixal), on peut en revanche considérer qu'une étude syntaxique et sémantique de *ex-* en latin confirme cette évolution.

C'est ce que nous voudrions montrer, à travers le cas particulier des verbes dits «parasynthétiques». Notre question de départ est la suivante: pourquoi *ex-/ e-* dans certains cas de français moderne n'a pas le sens originel d'«extérieur»?

Pour ce faire, nous proposons une réflexion en trois temps.

¹ Gaffiot (2016).

Dans un premier chapitre, nous essaierons de chercher à délimiter notre objet dans le cadre d'une réflexion sur la définition des verbes parasynthétiques en général et les verbes parasynthétiques en latin particulièrement.

Une fois que l'objet de notre étude sera délimité, nous pourrons passer à l'étude sémantique du préverbe *ex-/e-* en latin dont l'évolution constitue un parcours intéressant de ce point de vue. Ce morphème paraît suivre parfaitement le chemin prédit par l'hypothèse de grammaticalisation, avec le passage d'un élément grammatical (préposition) à un autre plus grammatical (préfixe).

Dans un dernier chapitre, nous proposerons une analyse de *ex-/e-* introduisant des verbes parasynthétiques en français moderne en mettant à profil une caractéristique étonnante: le développement d'un *ex-/e-*, préfixe de sens différent. Nous voudrions essayer de comprendre cette dissymétrie lexicale et sémantique introduite par cette préposition et comment s'est faite la diversification sémantique dans le cas où les deux sens de *e-/ ex-* ont pour sens originel, celui de la préposition latine.

1. Les verbes parasynthétiques en tant qu'objet d'étude

1.1. Définition de la parasynthèse

L'histoire de ce procédé particulier de dérivation lexicale ayant été décrite depuis longtemps,² ce n'est pas à proprement parler sur ce point que nous ferons porter notre enquête dans ce chapitre. L'aspect que nous retiendrons serait d'établir une définition adéquate de la parasynthèse et de montrer dans quelles mesures les verbes parasynthétiques constituent une formation productive en latin.

Le terme de «parasynthèse» a été introduit dans la recherche linguistique par A. Darmesteter à partir de 1887 qui définit l'élément parasynthétique comme «le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur un même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut être supprimée sans amener la perte du mot».³

Ainsi, le verbe *embarquer*, exemple devenu célèbre pour illustrer le processus de la parasynthèse, est formé par l'ajout simultané du préfixe

² On y trouve notamment des différentes études sur la parasynthèse dans la linguistique des langues romanes, telle que celle de Serrano-Dolader (2015: vol. I: 524-536).

³Darmesteter (1875: 73-116).

«en-» et du suffixe verbal «-er» à la base nominale *barque*, sans qu'il existe de formes intermédiaires †*embarque* ou †*barquer*.

De là, la caractéristique principale du verbe parasynthétique, selon Darmesteter, est celle d'être tiré immédiatement du radical sans l'aide d'aucun intermédiaire et en s'associant à un morphème discontinu.

L'idée d'une association simultanée d'un préfixe et d'un suffixe a suscité le plus grand nombre de questionnements: si elle est acceptée par la plupart des chercheurs, d'autres réfutent l'analyse parasynthétique, estimant que la préfixation et la suffixation ne peuvent avoir lieu simultanément, mais qu'elles se produisent en deux temps. Deux théories se présentent:

-Une première approche est principalement soutenue par Corbin.⁴ Selon cet auteur, le préfixe provoque le changement de catégorie du mot, ce qui entraîne alors la nécessité d'ajouter, sous certaines contraintes, un suffixe. Ce dernier est alors de type flexionnel, mais ne contribue pas à la dérivation.

-Une deuxième approche est essentiellement soutenue par Scalise.⁵ Le parasynthétique est d'abord formé par suffixation, puis par préfixation. Ainsi, deux stades dérivationnels se suivent: le premier stade consiste en l'ajout d'un suffixe qui détermine le passage de la base nominale ou adjectivale à la catégorie de verbe, le deuxième stade consiste dans l'antéposition d'un préfixe. C'est donc le suffixe qui est responsable du changement de catégorie.

De nombreux linguistes qui eurent pour but de préciser la définition donnée par Darmesteter font la critique de ces différentes propositions mettant en question la solidarité forte entre préfixe et suffixe et la valeur sémantique de chaque élément. Parmi eux, nous retrouvons Pottier⁶ qui distingue deux types de formation:

- «**Parasynthétique interne**»: la valeur sémantique désigne un mouvement dans l'espace, avec une valeur, soit ingressive, (exemple: *embarquer*, "mettre dans une barque") ou égressive, (exemple: *déterrer*, "mettre hors de terre").

⁴ Corbin (1980: 181-224); Corbin (1987: 121-139).

⁵ Scalise (1994: 218-222).

⁶ Pottier (1962: 200).

- «**Parasynthétique externe**»: la valeur sémantique désigne un changement d'état dans le domaine du notionnel exprimé par la base nominale, soit de manière ingressive (exemple: *ensabler*, "procéder à un ajout de sable") soit de manière égressive (exemple: *dératiser*, "procéder à un enlèvement de rats").

Malgré les différents points de vue, un trait définitoire reste, cependant, toujours présent, que "la formation de tous les lexèmes parasynthétiques au sens large (quelle que soit leur catégorie grammaticale, qu'ils soient des verbes, des substantifs, des adjectifs) repose sur la concomitance de l'addition d'un morphème avant la base et d'un morphème après la base".⁷

1.2. Les verbes parasynthétiques introduits par ex-

1.2.1. Les verbes parasynthétiques en latin

Les travaux qui ont tenté de décrire les verbes parasynthétiques à propos notamment les langues romanes ont été appliqués aussi au latin. Nous faisons référence essentiellement à l'analyse de Pottier qui fut appliquée au latin, d'abord par Mignot dans son ouvrage classique sur les verbes dénominatifs,⁸ et ensuite par Serbat.⁹

Les recherches de Pottier ont permis ultérieurement à Michèle Fruyt d'apporter une réflexion profonde des verbes parasynthétiques en latin. Elle confirme l'hypothèse de Pottier, postulant l'existence d'une "bipartition entre parasynthétiques internes et externes pour les parasynthétiques dont la base en synchronie est associable à un substantif (nos types 1 et 2)", en estimant "y ajouter les parasynthétiques déadjectivaux, dont la base est un adjectif (notre type 3)".¹⁰

Ainsi selon cette linguiste, on distingue trois catégories de verbes parasynthétiques en latin que nous allons indiquer avec les lettres **a**, **b**, **c**.

a) Les verbes parasynthétiques associables à un syntagme prépositionnel

Correspondant aux parasynthétiques internes de Pottier, ce premier type est bâti sur des syntagmes prépositionnels agglutinés. Il s'agit de la

⁷ Fruyt (2017: 1-29).

⁸ Mignot (1969: 297-305).

⁹ Serbat (1989: 13-14).

¹⁰ Fruyt (2017: 9).

soudure d'une préposition et le nom de base à laquelle on ajoute des éléments flexionnels nouveaux relevant de la flexion verbale.

La caractéristique de ce premier type de verbes parasynthétiques est que "le processus est un déplacement (ou un mouvement), où co-existent trois rôles sémantiques: une entité agent, une entité fixe et une entité mobile ; [et où] l'agent manipule et déplace l'entité mobile par rapport à l'entité fixe".¹¹

A titre d'exemple, dans:

(6) *solī patrii finibus eliminatum* (relégué loin du sol de la patrie) (Sid. Ep. 4, 10.)

(7) *merum saeuenti uentri tuo soles auiditer ingurgitare* (engloutir notre bon vin dans ton gouffre de ventre) (Apul. M. 4, 7)

on a les verbes *ēlīmīnāre* et *ingurgitāre*, interprétés comme issus de la soudure du syntagme prépositionnel correspondant. Dans ces deux cas, le sujet du verbe dénote l'agent du procès et l'objet à l'accusatif (C.O.D.) dénote le patient, c.-à-d. l'entité déplacée qui subit le procès, qu'il s'agisse d'une sortie (*ē-*) ou d'une entrée (*in-*) par rapport à l'entité fixe dénotée par la base du verbe: *ē līmīne* "hors du seuil" → *ē-līmīn-ā-re* "mettre (une entité) hors du seuil" ; *in gurgitem* "dans le gouffre" avec un rapprochement → *in-gurgit-ā-re* "en-gouffr-er" (quelque chose dans quelque chose).

b) Les verbes parasynthétiques "externes"

Ils sont appelés également les *parasynthétiques dé-substantivaux préverbés* ou des *dénominaifs préverbés* et on les associe à un substantif dénotant une entité, comme base du lexème, et à un préverbe. Les verbes de ce type "correspondent à des situations extralinguistiques impliquant trois rôles sémantiques: un agent, une entité fixe servant de repère et une entité mobile déplacée par l'agent... [Mais] contrairement au type 1 progressif, qui focalisait l'entité fixe, ce type 2 focalise l'entité mobile dénotée par la base du verbe".¹² Par exemple on a *os, ossis* "os, arête de poisson" → *ex-oss-a-re* "retirer les arêtes (d'un poisson)" dans:

¹¹ Fruyt (2017: 12).

¹² Fruyt (2017: 2).

(8) *pisces ceteros purga, Dromo; congrum istum maximum in aqua sinito ludere paulisper; ubi ego uenero, exossabitur* (Dromon, achève de vider ces poissons; mais ce gros congre, laisse-le jouer un peu dans l'eau: quand je reviendrai, on le désossera). (Ter. Ad. 378)

c) Les parasynthétiques dé-adjectivaux

Il s'agit des verbes parasynthétiques qui sont faits sur la base d'un adjectif; ce qui "fait que la situation extralinguistique dénotée est celle d'un passage entre deux états, donc d'un changement d'état". Par exemple: *in-fatu-a-re* "rendre sot", sur *fatuus* "sot", factitif-causatif, s'oppose à l'essif *fatu-a-ri*, "extravaguer, être sot".

Ces trois types de verbes parasynthétiques se rencontrent avec le préverbe *ex-*.

1.2.2 Les parasynthétiques introduits par *ex -*

Pour démontrer le rôle sémantico-référentiel de *ex-/e-* introduisant les verbes parasynthétiques des types 1 et 2, Fruyt a établi les schémas simples suivants:

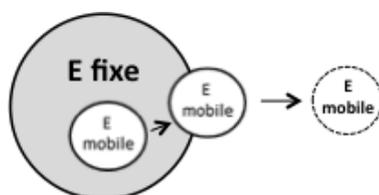


Fig.1 Illustration du type 1¹³

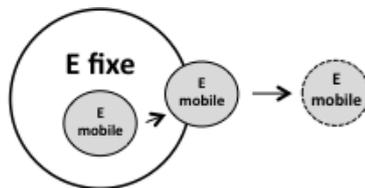


Fig.2 Illustration du type 2¹⁴

¹³ Fruyt (2017: 13).

Dans les deux cas, les verbes “dénotent une situation de causativité, où un agent humain, exprimé par le constituant de la fonction-sujet, déplace une entité mobile par rapport à une entité fixe”.

La flèche marque la trajectoire que l’entité mobile (un mouvement de sortie) parcourt avec franchissement de la limite d’une entité fixe. Il s’agit donc d’un mouvement d’ “extraction” d’une entité mobile à partir d’un lieu clos délimité.

Or, dans les deux types, les positions de l’entité fixe et de l’entité mobile sont inversées. Dans le type 1, l’entité fixe est dénotée par la base du verbe tandis que l’entité mobile l’est par le complément. Inversement, dans le type 2, l’entité mobile est dénotée par la base du verbe tandis que l’entité fixe l’est par le complément. Donc dans le type 1, on focalise l’entité fixe et dans le type 2 l’entité mobile.

Quant au type 3, les verbes parasynthétiques renvoient à l’entrée dans un nouvel état au sortir d’un état antérieur implicite et opposé, dans une antonymie bipolaire, puisque l’ancien état que l’on a quitté est le contraire du nouvel état vers lequel on tend. L’adjectif de base dénote ce vers quoi tend le processus, c.-à-d. le point d’aboutissement du procès. Ces verbes sont transitifs avec un sens causatif-factitif correspondant à un procès dynamique en cours de développement.¹⁵

Dans le cadre de cette présentation de différents types de verbes parasynthétiques, nous pouvons donc conclure que le latin a connu deux formations parasynthétiques, substantivale et adjectivale, indépendantes l’une de l’autre. Ces formations continuent d’exister dans les langues romanes.

Dans cette étude, nous choisissons de nous conformer à la grille de Fruyt, qui nous semble en effet la plus adéquate pour rendre justice à la dynamique du processus lexicologique et pour reconstruire ainsi le système des préverbes en latin. En outre, cette classification plus au moins morpho-syntaxique constitue un argument qui démontre la primarité de l’emploi prépositionnel de *ex* par rapport à l’emploi préfixal.

Nous nous interrogerons dans ce qui suit sur le volet sémantique, qui nous permettra de mieux observer le cheminement évolutif à travers la diversification sémantique qu’acquèrent les verbes parasynthétiques en *ex-*.

¹⁴ Fruyt (2017).

¹⁵ Fruyt (2017: 24).

2. L'évolution sémantique de *ex-/e-*

2.1. La description du sens du préverbe *ex -*

Avec une remarquable constance, *ex-* prolonge en latin le sens qui lui vient de ses origines indoeuropéennes: l'expression de la sortie, de la provenance, impliquant un changement de lieu ou de situation. La question est: lorsqu'il devient un élément formateur d'un verbe parasynthétique, va-t-il porter les mêmes valeurs originelles? Est-ce que ses aptitudes à s'associer à telle ou telle espèce de noms ou adjectifs restent identiques?

Nous essaierons de répondre à ces questions en nous penchant sur certains cas des verbes parasynthétiques en *ex-* en nous inspirant notamment du travail de Brachet,¹⁶ effectué essentiellement dans une perspective diachronique qui tente de déceler la ou les valeurs premières attachées à certains préverbes.

2.2. L'Evolution sémantique de *ex/e* préposition à *ex/e-* préfixe¹⁷

Un certain nombre d'exemples, en effet, attestent de cette évolution:

(8) *solī patrii finibus eliminatum* (relégué loin du sol de la patrie) (Sid. Ep. 4, 10)

(9) *Atticae meae uelim me ita excuses* (excusez-moi auprès d'Attica) (Cic. Att.15, 28)

(10) *Exterminabit ciuis Romanos* ([...] arrachera des citoyens) (Cic. Sest. 13)

(11) *erodit, emarginat ulcera* ([...] ronge le bord des ulcères et les élargit) (Plin. 28, 147)

¹⁶ Brachet (2000).

¹⁷ Nous nous appuyons dans cette partie sur l'hypothèse de certains linguistes tels que Amiot et De Mulder qui s'accordent à affirmer que « Diachroniquement, l'adverbe précède la préposition, qui elle-même précède le préfixe, et la date d'entrée dans la langue en tant qu'élément de formation de mots semble avoir de l'importance pour l'intégration du morphème dans la catégorie du préfixe ». Dany Amiot et Walter De Mulder (2002). Mais cela ne pourrait se généraliser à tous les verbes introduits par *ex-* tels que les préverbes dans *excludere*, *expellere* (*expulsare*), etc. qui n'ont jamais été des prépositions. Ces préverbes étaient à l'origine d'anciens adverbes qui auraient progressivement perdu leur autonomie et seraient devenus, en se liant à un verbe, des préverbes sans passer par une étape de transition (prépositionnelle).

- (12) [...] *quasi edentatae beluae morsus* ([...] aurait arraché les dents) (Macr. Sat. 7, 3)
- (13) *ego te non elinguandam dedero* (je ne te fais pas arracher la langue) (Pl. Aul. 248)
- (14) *Oratio hæc me exanimavit metu* (ces paroles m'ont glacée de peur") (Ter. Andr. 251)
- (15) Eneruant *animos citharae lotosque lyraeque* (les sons de la lyre, de la flûte et de la cithare énervent l'âme) (Ov. Rem. 750)
- (16) *amatorem istum atque insuauem dissitis femoribus emasculare* (je vous taille ensuite cet incommode amoureux quelque part entre les cuisses) (Apul. M. 7, 23)
- (17) *item graueolentiam alarum emendat radices emedullatae uncial* (la racine, privée de sa moelle, corrige la mauvaise odeur des aisselles) (Plin. 22, 87)
- (18) *comprehensamque tenet pedibusque euiscerat uncis* (il la déchire de ses serres crochues) (Virg. En. 11, 723)
- (19) *exenteratus lepus* (lièvre vidé) (Just. 1, 5, 10)
- (20) *Nam et commodious enodantur* (on leur enlève alors plus facilement leurs noeuds) (Col. Rust. 5, 6, 14) (21) *pruna enucleate* (prunes auxquelles on a enlevé le noyau) (Apic. 6, 214)
- (22) *ante omnia elapidatum* (avant toutes choses il sera épierré) (Plin. 17, 30)
- (23) *solum oportet esse eruderatum et proclium* (le sol en devra être uni, et de plan incliné) (Varro. R. 2, 2, 7).
- (24) *quod ea caeli regio neque exclaratur neque obscuratur solis cursu* (parce que cette partie du ciel n'est point exposée aux variations de lumière) (Vitr. Arch. 1, 2, 7)
- (25) *Exasperato fluctibus mari* (la mer étant hérissée de vague) (Liv. 37, 12, 12)
- (26) *natura inmitis et efferatus hinc plebis odio* (la dureté naturelle était encore exaspérée par la haine du peuple) (Liv. 2, 23, 4).
- (27) *Exhilarare colorem* (égayer, aviver le teint) (Plin. 22, 154)
- (28) *Effeminarunt autem eum lunonique tribuerunt* (on l'a fait du genre féminin et identifié à Junon) (Cic. Nat. 2, 66)
- (29) *in denos pedes explanatus* (qui forme une surface plane de dix pieds) (Plin. 16, 34)
- (30) *ut recenti aliqua ira exacerbarentur animi* (une haine que le temps avait éteinte) (Liv. 2, 35, 8)
- (31) *Num ergo is excaecat nos aut orbat sensibus* (nous aveugle-t-il, nous prive-t-il de nos sens) (Cic. Ac. 2, 74)
- (32) *Nam ubi greges quadrupedum uersantur, quaedam cotidie, ut culina et caprile, quaedam pluuiis diebus, ut bubilia et ouilia debent emundari* (dans les fermes pourvues de bestiaux, on se procure le fumier en nettoyant tous les jours la cuisine et la

fromagerie. et, quand il pleut, les étables et les bergeries) (Col. *Rust.* 2, 15, 7)
 (33) *Nunc de peripetasmatis quem ad modum te expedias non habes* (à présent, te voilà dans un embarras inextricable) (Cic. *Verr.* 2, 4, 28).

Notre corpus des verbes parasynthétiques se présente ainsi comme suit:

Ēlīmīnare, excūsāre, extermināre, emargīnāre, edentare, ēlinguāre, exanimāre, ēneruāre, ēmasculāre, ēmedullāre, ēuiscerāre, exenterāre, enōdāre, ēnucleāre, ēlapidāre, ēruderāre, exclarare, exasperare, efferare, exhilarare, effeminare, explānāre, exacerbare, excaecare, emundare, expedire.

Le tableau montre avec quels types de bases se combine *ex-* en emploi lié:

préverbe	TYPE 1 Des syntagmes prépositionnels	TYPE 2 des substantifs	TYPE 3 des adjectifs
Ex-	<i>ēlīmīnare</i> «faire sortir» <i>excūsāre</i> «excuser» <i>extermināre</i> «exiler» <i>emargīnāre</i> «élargir» <i>ēmedullāre</i> «retirer la moelle» <i>ēlapidāre</i> «épier» <i>Expedire</i> «débarrasser le pied»	<i>edentare</i> «faire tomber les dents» <i>ēlinguāre</i> «arracher la langue à» <i>exanimāre</i> «ôter le souffle» <i>ēneruāre</i> «retirer les nerfs» <i>ēmasculāre</i> «châtrer» <i>ēuiscerāre</i> «éventrer» <i>exenterāre</i> «ôter les intestins» <i>enōdāre</i> «enlever les noeuds» <i>ēnucleāre</i> «enlever le noyau» <i>ēruderāre</i> «enlever les décombres» <i>emundare</i> «nettoyer»	<i>efferare</i> «rendre farouche» <i>exhilarare</i> «égayer» <i>effeminare</i> «effiminer» <i>explānāre</i> «expliquer clairement» <i>exacerbare</i> «rendre dur» <i>exasperare</i> «rendre rude» <i>excaecare</i> «rendre aveugle» <i>exclarare</i> «éclairer»

Tableau 1. Inventaire des verbes parasynthétiques introduits par *ex-*

Le tableau indique que *ex-* permet d'introduire des verbes parasynthétiques en s'associant à des syntagmes prépositionnels, des substantifs et des adjectifs.

Suivant la nature morphologique du lexème associé à la base, substantivale pour les deux premiers et adjectivale dans le troisième, on distingue deux valeurs du morphème initial *ex-* introduisant les verbes parasynthétiques, à savoir l'extraction dans le 1er et 2ème type et le changement d'un état dans le troisième.

Exemples

Ē-līmīnāre: verbe parasynthétique formé à partir du syntagme prépositionnel *ē līmīne* "hors du seuil" (préposition *ex* et le substantif *līmen*, *-inis* "seuil de la maison")+ des morphèmes grammaticaux: *-ā-re* contient deux morphèmes grammaticaux: *-ā-* sert à former le thème d'*inflectum* d'un verbe à partir d'un lexème nominal (ici un substantif) dans une formation productive ; *-re* représente le morphème flexionnel de type verbal (ici un morphème d'infinitif).

Le préverbe *ex-/e-* apporte une information indispensable sur la nature du procès, puisque le simple dénomiatif signifierait seulement de manière vague "avoir affaire avec le seuil de la maison".¹⁸

e-dentare "édenter les mâchoires, faire tomber les dents (hors des mâchoires)": un verbe parasynthétique formé respectivement de *e-/ex-* qui marque un mouvement d'extraction: "hors de», le préverbe correspond ici au procès d'arrachement + le substantif *-dent*(dens, dentis) + morphèmes grammaticaux verbaux(are).

ex-clarare "é-clairer" (*clarus*): formé de *ex-* qui marque l'entrée dans un nouvel état au sortir d'un état antérieur implicite et opposé dans une antonymie bipolaire, puisque l'ancien état que l'on a quitté est le contraire du nouvel état vers lequel on tend "(rendre x)+ base adjectivale *-clar* + morphèmes grammaticaux verbaux.

Cependant, au sein de cette distinction structurelle et sémantique, il est possible d'observer une évolution régulière en diachronie.

2.3. L'évolution sémantique de *ex-*: la primarité diachronique du spatial

Notons avant de commencer que nous n'allons pas traiter les différents exemples du corpus cas par cas, en raison de contraintes d'espace.

¹⁸ Fruyt (2017: 14).

Le préverbe *ex-* semble avoir hérité sa valeur première originelle essentiellement spatiale d'éloignement égressif ("hors de"). Ce sens est attesté généralement dans les verbes associés à des syntagmes prépositionnels (voir tableau ci-dessus).

L'élément initial du verbe parasynthétique a donc ici les mêmes propriétés sémantico-référentielles que la préposition *ex* + ablatif. Il joue le rôle d'un «véritable morphème porteur de sèmes puisqu'on ne peut le supprimer sans altérer la signification globale du verbe et obtenir un autre lexème».¹⁹

Ce même emploi se retrouve également avec les verbes associés à des substantifs tels que *edentare* «faire tomber les dent», *exocularé* «arracher les yeux».

Le développement sémantique du préverbe *ex-* a mené à la perte progressive de l'utilisation spatiale pour acquérir la fonction d'une composante sémantique de type actionnel qui désigne la transition ou la sortie d'un état vers un autre (éliminer, faire disparaître).

Parallèlement à cette évolution sémantique généralisante entraînant la perte de la valeur concrète (originelle), le préverbe s'associe à des adjectifs pour créer une série de verbes (*ex.*, *exclaro* «mettre en lumière, éclairer», *edulco* «rendre doux», *effemino* «rendre féminin, efféminer», *exsicco* «rendre sec, assécher») qui renvoient à la sortie d'un état implicite antérieur et l'entrée dans un nouvel état opposé au premier.

«L'omission de l'état précédent favorise l'interprétation ingressive qui réside dans le passage à l'état indiqué par le nominal de base. Le développement de la valeur ingressive du préverbe *ex-* a été favorisé également par l'emploi dans la formation des verbes inchoatifs (*ex. lat. effer-vesco* «entrer en ébullition», *evanesco* «s'évanouir, se dissiper»), et par la valeur aspectuelle d'accomplissement présente dans certains verbes comme le *lat. exhaurio* «vider» cf. *haurio* «puiser.»²⁰

Or, des termes comme «achèvement», «renforcement», «intensif», «valeur aspectuelle» qui sont utilisés pour la description des significations de *ex-* sont généralement contestés.

Ainsi, dans son étude diachronique des préfixes «*ab-*, *de-*, *ex-*» du latin, Jean-Paul Brachet [1996]²¹ montre à propos de *ex-* que les qualifications «renforcement», «intensif», «achèvement» sont trop vagues et il vaut mieux les éviter. À propos du verbe latin *efficere*, l'auteur

¹⁹ Fruyt (2017: 29).

²⁰ Iacobini (2010).

²¹ Brachet (1996).

montre que ce n'est pas l'idée d'"achèvement" ni l'idée résultative qui prédominent les valeurs de *ex-* mais c'est "le procès dénoté [qui] va jusqu'au bout de lui-même". Il s'agit là d'un "achèvement par épuisement de la matière traitée". Pour Brachet, s'il y a une nuance résultative, elle est inhérente à l'énoncé et non pas au préverbe seul.

Suivant la même logique, l'auteur refuse le terme "renforcement" pour caractériser les emplois où *ex-* signifie l'acquisition d'une qualité. Ce sont les verbes du type *ex...are* (cf. *effeminare*) et *ex...escere* (cf. *efflorescere*) traditionnellement qualifiés comme verbes à valeur aspectuelle respectivement de factitifs et d'inchoatifs. Pour Brachet, ces verbes qui dénotent "un changement d'état, l'entrée dans un nouvel état, doivent leur préverbe au complément introduit par *ex* qui les accompagnait. Ce complément en *ex* indiquait l'état ou la situation quittés."²² De ce fait, les connotations de résultativité et d'achèvement sont inhérentes à l'énoncé entier et non pas à la seule présence du préfixe.

Il en découle que le préverbe *ex-* en latin, tout en gardant une possibilité d'utilisation distincte comme indicateur d'espace, a tendance à converger vers une valeur actionnelle unique, celle d'acquisition d'un état. Il perd ainsi de son sémantisme et devient un simple élément morphologique où il pourrait être omis ou remplacé sans changer la signification du verbe.

3. Les verbes parasynthétiques en *ex-* du latin au français: quels aboutissements?

Le modèle latin de formation des verbes parasynthétiques est resté productif dans les langues romanes essentiellement en français, où on assiste à des renouvellements cycliques de la structure des verbes latins. Les langues romanes utilisent alors, de manière actualisée, les morphèmes grammaticaux et lexicaux en usage, tout en conservant le type de formation déjà observable en latin. Tels que:

TYPE 1: Ce type de verbes n'est pas créé directement, mais indirectement, sur un syntagme prépositionnel comme:

- *em-barquer* est considéré comme bâti sur le syntagme prépositionnel *en barque* au sens de "monter en barque", puis "monter dans un bateau,

²² Brachet (1996: 238).

avion". Les deux morphèmes *em-* initial et *-er* final furent ajoutés à *barque* de manière concomitante.

- *em-prisonn-er* "mettre (quelqu'un) en prison" est considéré comme issu du syntagme *en prison*.
- *ar-riv-er* (*rive*) est également considéré comme bâti sur le syntagme prépositionnel "à rive" au sens littéral de "parvenir à la rive" pour un bateau.
- *at-terr-ir* est interprété comme issu de "à terre" avec le sens littéral "arriver à terre, parvenir à terre".
- *em-pil-er* (*pile*) a pour sens littéral "mettre (des objets) en pile" ; cf. fr. "il a empilé les assiettes".

TYPE 2: Un second type de verbes parasynthétiques implique un préverbe et un substantif, mais ces derniers ne se présentent pas dans l'ordre d'un syntagme prépositionnel:

- *dés-oss-er* (*os*) litt. "retirer les os" ; cf. fr. *le boucher a désossé le gigot*.
- Certains verbes sont surtout attestés sous la forme de leur participe parfait passif dénotant le résultat acquis d'une action passée et souvent adjectivisé:
- *dé-plum-er* "retirer les plumes" (sur *plume*),
 - *em-plum-é* (sur *plume*) "qui porte des plumes" (fr. *un chapeau emplumé*) est le participe parfait passif adjectivisé d'*em-plum-er* "mettre des plumes".

TYPE 3: Ce sont des verbes dont la base est associable à un adjectif:

- ag-grand-ir* / grand: "rendre grand"
- at-ténu-er* / ténu: "rendre ténu"
- a-douc-ir* / doux: «rendre doux»
- as-séch-er* / sec: "rendre sec"/
- a-magr-ir* / maigre: "maigrir"/
- a-lent-ir* / lent: "render lent".

3.1. Verbes parasynthétiques en *ex-* en français

Ce procédé formatif a bénéficié d'une certaine productivité en français, où l'on retrouve les descendants du préverbe *ex-* pour les trois types cités en haut. Les exemples ont été extraits de *Trésor de la Langue Française informatisé*.

Type 1 :

Ex-pector-er < *expectōrō, āre, (ex, pectore)*: “ rejeter hors de la bouche”, “chasser du cœur”.

Ex-cu-ser < *ex-cūsā-re, (ex causā)*: “mettre (quelqu'un) hors de cause”.

Généralement dans le type 1 les verbes parasynthétiques romans prolongent les verbes latins par voie phonétique.

Type 2 :

é-pil-er / poil: “retirer / arracher les poils”

é-goutt-er / goutte: “retirer les gouttes”

é-miett-er / miette: “faire des miettes à partir d'une entité”

é-ventr-er / ventre: “déchirer en ouvrant le ventre”

é-trip-er / tripes: “retirer les tripes”

é-dent-er / dents: “briser les dents d'un instrument”

é-corch-er / corps: “dépouiller de sa peau”

é-gren-er / grain: “détacher les grains”

é-chancr-er / chancre: “creuser quelque chose en dedans, découper une partie de son...”

é-crém-er / crème: “dépouiller de la crème”

é-cœur-er / cœur: “lever le cœur en provoquant le dégoût”.

Type 3 :

é-clair-er / clair: “rendre plus clair” en sortant d'un état antérieur implicite.

é-borgn-er / borgne: “rendre borgne”

é-minc-er / mince: “rendre plus mince”

é-larg-ir / large: “rendre plus large”

é-dulcor-er / dulcis(doux): “rendre plus doux”

é-lucid-er / lucide: “rendre plus lucide”

exacerber / acerbe: “rendre plus acerbe”

exténuer / ténu: “rendre plus ténu”.

3.2. Sens et évolution de *ex-* français dérivé de *ex-* latin

Le TLF définit la signification de *ex-* comme “ la privation”, “ le mouvement de l'intérieur à l'extérieur», “la valeur négative, anormale” ainsi que participant à des composés “à valeur aspectuelle de factitifs ou d'intensifs”. Or, ces différentes valeurs résultent en réalité du

développement progressif qu'a subi le préverbe *ex-* en passant du latin au français.

Ainsi, en étudiant les exemples cités en haut, nous remarquons que:

Peu de verbes parasynthétiques en *ex-* / *é-* présentent la valeur purement spatiale dans ce type ainsi qu'*expectorer* de *ex-* et *pectore* (chasser du cœur, de la poitrine) d'où le sens actuel "rejeter par la bouche". C'est le cas également d'*éliminer*, de formation latine (lat. *eliminare* 'faire sortir, mettre dehors' de *ex-* et de *limen, liminis* 'seuil') qui a donné son sens actuel de "écarter qqn, faire disparaître".

Un emploi très fréquent et très vivant en français contemporain est celui où le préverbe exprime la sortie d'un état, une entité qui va vers l'extérieur d'un lieu (défini par une autre entité). Elle en est donc éloignée, séparée, d'où la connotation de privation. Ainsi, le verbe "*écrémer le lait*" se paraphrase non pas directement comme *<hors de la crème> mais comme <faire sortir la crème du lait> ou autrement dit <mettre la crème hors du lait>. Enfin, *écrémer le lait* signifie qu'à la fin du procès, la *crème* se trouve à l'extérieur du *lait*.

Le passage de l'intérieur vers l'extérieur est ainsi présent dans ces deux significations de ce préverbe alors qu'avec cette dernière l'extériorité s'applique à un niveau plus abstrait.

En outre, le préverbe *é-* se combine avec une base adjectivale pour désigner une entité qui acquiert une nouvelle propriété (un changement) ou un nouvel état. La paraphrase de ces verbes est généralement <rendre tel>. Cet emploi est désigné par les dictionnaires comme "changement d'état" [Petit Robert].

En effet, en utilisant *ex-/e-* dans des exemples comme *éclairer*, *édulcorer*, *éborgner*, *exténuer*..., le locuteur insiste sur le "départ" de l'état précédent (non mentionné), alors que la base spécifie l'état atteint. L'omission de l'état précédent favorise l'interprétation ingressive qui réside dans le passage à l'état indiqué par l'adjectif de base.

En résumé, nous pouvons distinguer en synchronie deux valeurs distinctes des verbes parasynthétiques français introduits par *ex-/e-*, dérivé du préverbe latin *ex*. La première est une valeur actionnelle qui indique l'acquisition d'un état ; l'autre valeur est directement dérivable de la valeur spatiale d'éloignement, qui montre la sortie d'un état, et par conséquent les significations de type privatif ou d'inversion.

Conclusion

Le préverbe *ex-* ou *e-*, contrairement à d'autres préverbes issus du latin, continue à contribuer à la modification de la sémantique du verbe parasynthétique, exprimant principalement une valeur de type privatif ou réversif.

En s'éloignant de son sens originel d'«extérieur», *ex-* /*e-* pourrait dans certains cas exprimer en français moderne des nuances de sens résultantes, soit de l'évolution sémantique subie depuis le latin jusqu'à nos jours, soit des interférences contextuelles (valeur aspectuelle et de renforcement). Cependant, ces valeurs ne mettent pas en question la valeur originelle de ce préverbe.

En outre, en se basant sur les préverbes introduisant les verbes parasynthétiques introduits par *ex-* ou *e-* on pourrait dire que l'emploi prépositionnel de *ex* vient avant l'emploi préfixal et que sa valeur spatiale est antérieure aux autres valeurs, sans pour autant prétendre que la primarité signifie la primauté. Et, sur ce point, on rejoint les prérequis diachroniques.

Références

- Amiot, D. & De Mulder, W. (2002). «De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition: un phénomène de grammaticalisation?», *Linguisticae Investigationes*, 25: 247-273.
- Brachet, J-P. (1996). *Les préverbes ab-, dê-, ex- du latin: étude linguistique*, Thèse doctorale, Université de Paris-4.
- Corbin, D. (1980). «Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle». In: Desseaux-Berthonneau, A.-M. (ed.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales* Lille: Presses Universitaires: 181-224.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen: Niemeyer: 121-139.
- Darmesteter, A. (1875). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Paris: Librairie A. Franck.
- Fruyt, M. (2017). «Les verbes parasynthétiques en latin: les interprétations et le 1er type», *De Lingua Latina*, 13: 1-29.
- Gaffiot, F. (1934). *Dictionnaire latin-français*. Paris: Hachette.
- Iacobini, C. (2010). «Les verbes parasynthétiques: De l'expression de l'espace à l'expression de l'action», *De Lingua latina*, 3.
- Mignot, X. (1962). *Les verbes dénominatifs latins*. Paris: Klincksieck: 297-305.

- Pottier, B. (1962). *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*. Paris: Klincksieck.
- Scalise, S. (1994). *Morfologia*. Bologna, Il Mulino: 218-222.
- Serbat, G. (1989). «Suggestions pour l'analyse des préfixés parasythétiques», *L'information grammaticale* 42: 13-14.
- Serrano-Dolader, D. (2015). «Parasythesis in Romance». In: Müller, P. Ohnheiser, I. Olsen, S. & Rainer, F. (eds.), *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin: De Gruyter, vol. I: 524-536.